

LES PETITES SŒURS DES PAUVRES

A MONTRÉAL.

Un grain de sénevé devenant l'arbre qui reçoit dans ses rameaux les oiseaux du ciel, voilà bien l'image de toutes les œuvres de foi et de charité : rien de plus humble que leur origine ; leur développement tient du prodige. Au début ce n'est souvent qu'un acte de dévouement obscur ; après quelques années c'est un bienfait pour l'humanité entière. En voici un exemple entre mille : je veux parler de l'œuvre des Petites Sœurs des Pauvres : " Elle sort du grabat d'une paralytique et de la sébile d'un mendiant." ¹

En France, c'est un sujet cent fois traité : dans la chaire, à la tribune, dans la presse, à l'Académie. Ici, c'est une question d'actualité.

Les Petites Sœurs des Pauvres sont à Montréal depuis six mois ; leur maison est déjà sur le point d'être trop petite ; et combien de familles l'ignorent ! Leur voiture qui circule chaque jour dans nos rues pour recueillir la manne des indigents ne s'est pas encore arrêtée devant chaque demeure. Plusieurs en sont intrigués. Quelles sont donc ces religieuses, demande-t-on ? D'où viennent-elles et que font-elles ? Je vais le dire.

* * *

C'est à la Pointe-Saint-Charles, au No 105 de la rue Forfar, que se trouve le nouvel hospice. A ceux qui le visitent on remet une modeste feuille, code complet de la communauté. Certes il est moins long et moins compliqué que le code civil :

" Cette institution, répandue maintenant dans toutes les parties du monde, vient de s'établir dans cette ville sous le patronage de Monseigneur l'Archevêque. Son but est de procurer un asile, pour le reste de leur vie, aux vieillards des deux sexes, pauvres ou infirmes, d'un caractère respectable, et âgés au moins de soixante ans. Aucune distinction n'est faite en ce qui concerne la croyance ou la nationalité.

¹. Maxime du Camp.